

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 2 JUIN 2015

La séance est ouverte à 18 heures 15, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

I - COMMUNICATIONS

- Présentation des nouveaux Présidents de C.I.Q.

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, nous allons commencer notre Conseil de Quartier. Vous avez sous les yeux la première question, et je vais enchaîner immédiatement. Je voulais que les nouveaux présidents de C.I.Q., puisqu'il y a eu quelques modifications, puissent se présenter à l'assemblée. Donc, que ceux qui ont été responsabilisés depuis quelques semaines se lèvent et se présentent.

M. PORTAL.- Georges Portal, C.I.Q. des Maurettes, nouvellement Président depuis le début de l'année, ancien Président en 1982.

M. le Maire.- C'est un retour aux sources. Merci d'avoir voulu rempiler.

M. FRISCH.- Daniel Frisch, C.I.Q. du Pont de Canadel, Président depuis le mois d'avril. J'ai remplacé Séverine Allemand.

M. le Maire.- Depuis peu, mais sur les chapeaux de roues, parce que depuis que vous êtes là, dans la ligne de votre précédente Présidente, vous avez organisé beaucoup de manifestations. Bravo et merci.

M. FRISCH.- On continue sur la lancée.

Mme RIBBE.- Magali Ribbe, Présidente du C.I.Q. du Prépaou depuis novembre.

M. le Maire.- Depuis peu de temps, mais vous avez officié depuis beaucoup plus longtemps que cela. A l'occasion des problèmes autour de Logirem, du Belenos plus particulièrement et de la nécessité de revoir -M. Casado en dira quelques mots tout à l'heure- les travaux nécessaires pour améliorer le parking, étant donné qu'il y avait quelques usurpations de territoire, on a arrangé tout cela, et déjà à ce moment-là vous manifestiez pour que les choses s'améliorent. Merci.

Puisqu'on a commencé à faire le tour, on va continuer en donnant à M. Mourot la possibilité de faire l'appel.

(Appel, par M. Mourot).

M. le Maire.- Nous allons donc aborder l'ordre du jour, puisque les présentations des présidents de C.I.Q. ont été faites. J'y ajouterai la guirlande supplémentaire, parce qu'il y a beaucoup d'autres présidents présents, et je les remercie parce que c'est avec eux que nous travaillons le plus sérieusement pour l'amélioration de ce quartier. Je voudrais donner la parole à M. Yves Garcia qui va nous faire un bilan de l'opération « Istres Propre » et nous faire un focus sur la mobilisation du quartier du Prépaou et de l'environnement immédiat, avec tous les autres quartiers qui s'y rattachent.

- Bilan de l'opération « Istres Propre ».

M. GARCIA.- Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, je vais effectivement vous faire un bilan global de l'opération « Istres Propre » qui s'est déroulée il n'y a pas si longtemps que cela, le 23 mai 2015, et on finira sur un focus spécifique sur tous les points de ralliement issus des quartiers Sud. Le créneau reste le même, c'est le partage, la mobilisation, la sensibilisation. C'est tous les messages que l'on envoie pour se fédérer ensemble sur un moment citoyen dédié au nettoyage de notre ville, mais c'est plus un moment de partage. Le calendrier, cette année, s'est compliqué parce qu'il y avait un retour de vacances scolaires, un lundi de Pentecôte où il y avait le tournoi de Rassuen, beaucoup d'éléments qui n'étaient pas forcément positifs pour nous. En dépit de cela, c'était le calendrier le moins mauvais et, malgré tout, le résultat démontre qu'il y a un engouement, malgré des difficultés.

Le format maintenu est l'implication des enfants, l'implication des acteurs associatifs, les référents de secteurs, les Présidents de C.I.Q. que je tiens à remercier. Puis également les différentes actions auprès du monde du handicap, du monde sportif, etc. La cartographie est restée à peu près la

même. On a créé 3 points de ralliement supplémentaires et l'aménagement de l'Esplanade était à peu près le même.

Cette année, on a apporté de nouvelles dimensions qui sont nombreuses. L'implication spécifique du monde scolaire, une opération sans précédent que l'on a organisée le vendredi 22 mai après-midi, où plus de 700 enfants ont fait leur environnement « Istres Propre » : Camille Pierron, Elise et Jean Mille, le Clos de la Roche, cela concerne directement ce secteur de la ville, mais aussi Pierre Armanet, Jules Ferry, Jacqueline Auriol et la maternelle Sainte-Catherine.

On a aussi réalisé une opération avec l'AFPA, c'est une première. Elle s'est mobilisée le vendredi 22 au matin, plus de 200 personnes qui sont restées sur l'AFPA, qui ont nettoyé sur les Maurettes, puis qui sont allés sur la plage de Monteau et la route du Delà.

La base aérienne faisait son opération « base propre » jeudi 21 mai.

Une nouveauté aussi cette année : l'implication des lycéens du lycée Arthur Rimbaud. Une quarantaine de lycéens se sont déplacés et mobilisés sur les Echoppes et le Parc des Salles.

Les jeunes du Service Civique et de l'EPJ étaient sur les salins de Rassuen.

On a aussi initié une organisation particulière sur la Roselière du Tour de l'Etang de l'Olivier où l'on a convié le monde du sport sur une action identitaire. Il y avait donc la Direction des Sports, l'O.M.S. et le C.I.Q. du Tour de l'Etang.

Implication des commerçants plus marquée cette année. On avait mis en place une brigade d'enfants et les commerçants ont joué le jeu. La brigade s'est déplacée tout le samedi matin, avec quelques points relais.

L'opération Conten'Art a permis de décliner l'art sous une forme un peu originale. Les conteneurs ont été exposés depuis hier.

Il y a eu aussi une signature SAN Ouest Provence. Istres était figure de proue, mais cette déclinaison a permis d'avoir de la cohérence sur les 6 communes.

Quelques bilans, en commençant par les quartiers Sud : Prédina, au départ éco-citoyen, environ 60 personnes ; Prépaou, 55 personnes ; Rassuen, environ 90 personnes ; l'AFPA, plus de 200 personnes ; Mendès-France, 30 personnes. Quand on additionne tout cela, on est déjà à 450 éco-citoyens. Au global, on a comptabilisé, à quelques unités près, 2.400 personnes, si l'on intègre les actions que l'on a réalisées dans les écoles le vendredi et l'AFPA. Cela veut dire un engouement beaucoup plus important qu'il y a 2 ans. Il est vrai que les éco-citoyens sont arrivés tardivement sur l'Esplanade, mais il y avait un public très nombreux lors des allocutions.

En termes de collecte, sans entrer dans l'historique, puisque l'on est sur la 6^e édition, en 2013 il y avait un peu moins de 2.000 éco-citoyens et nous avons collecté 170 m³. A périmètre égal, 60 m³. Donc, une différence très importante. Vous avez tourné avec votre équipe, Monsieur le Maire, le samedi matin. Unaniment, tous les référents de secteurs nous ont confirmé que la ville était beaucoup plus propre, et effectivement ce bilan en témoigne. On a fait une opération particulière sur la Roselière, on a évacué 110 m³. Si l'on ajoute les 60 m³, on est au même nombre de m³, mais avec la Roselière en plus. Il faudra que l'on retourne à la Roselière, Monsieur le Maire, parce qu'il y a encore un peu de travail.

M. le Maire. - C'est une décharge à ciel ouvert.

M. GARCIA. - Le bilan est positif. Cela a été un peu laborieux cette année, pour les raisons que j'ai évoquées, mais en revanche il y a une vraie attente des référents de secteurs et de la population, et cela a été un réel succès. Je vous remercie.

M. le Maire. - Merci. J'adresse bien sûr mes félicitations à M. Garcia et à toute l'équipe qui s'est manifestée autour de lui. Il y a eu suffisamment de réunions pour donner à chacun l'intérêt que nous portons à cette manifestation. Eux-mêmes la portent depuis des années et ils savent ce que cela peut entraîner comme notions pédagogiques. Si la ville est effectivement plus propre, c'est grâce à la conjonction de deux choses : bien sûr, l'entretien courant de nos équipes, mais aussi la meilleure considération de la population pour l'environnement public. C'est quelque chose qui ne doit pas cesser, et même qui doit être gardé à l'esprit indépendamment du succès que l'on a pu enregistrer, parce qu'il suffit parfois d'un geste, d'une impertinence de comportement, d'une incivilité, pour se retrouver immédiatement dans un enclenchement de mauvaises situations. Bravo à tous et que cela nous incite à préparer l'édition prochaine avec le même enthousiasme, surtout que les mobilisations dans ce quartier se sont faites de manière encore plus véhémente qu'à l'accoutumée. J'en veux pour preuve la participation des enseignants qui a été au-dessus de la moyenne des habitudes, ainsi que de l'AFPA qui pourrait s'estimer comme un lieu en dehors, indépendant, parce que ce sont des gens qui ne font que traverser notre commune, ils y passent quelques mois pour avoir leurs formations, et ils se sont sentis mobilisés par l'esprit de corps qui a été transmis à l'administration de l'AFPA qui a fait le relais municipal pour amener ce résultat. Donc, merci à tous, et que cela soit un devoir supplémentaire pour l'an prochain.

- Vidéo protection – Troisième tranche – Négociations avec les bailleurs sociaux.

M. le Maire.- Je voudrais vous donner quelques renseignements maintenant sur ce dossier que nous étirons depuis quelques mois. C'est normal, puisqu'il fallait rallier tous les bailleurs sociaux et il fallait, après que le ralliement se soit fait, faire une maquette générale pour que chacun puisse prendre sa participation. Nous aurons donc le plaisir de signer une convention officielle le jeudi 18 juin à 9h, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Cela nous permettra de mettre le point final de manière sérieuse et définitive à ce dernier dispositif de protection qui rentre à l'intérieur des cités et qui va nous permettre d'être plus proches des gens par les renseignements qu'ils nous apporteront sur les incivilités qui peuvent être aussi le début de la délinquance. Nous pouvons noter que, même contre l'avis de certains, nous avons eu considérablement des avancées grâce aux caméras vidéo, puisque plusieurs trafics de stupéfiants ont été démantelés grâce à l'action humaine, grâce aux enquêtes, grâce à la présence, mais grâce aussi aux éléments de suivi et aux permanences qu'ont entraînés les caméras, et également sur tout élément de caractère un peu insolite. M. Canovas me montrait ce matin que, durant la nuit, on avait vu une personne se balader avec une arme. Grâce aux caméras, elle a été repérée et cet après-midi prise en compte par les équipes. Donc, on voit bien l'intérêt de cette protection. C'est un élément objectif.

On pourrait citer d'autres faits la semaine dernière, M. Mayor pourrait en faire une litanie. C'est indéniable que cela apporte une assurance, surtout pour les enquêtes qui se produisent de manière plus élucidée qu'auparavant. Je ne regrette pas le dispositif mis en place. C'est pour cela que, en plus, à la demande de la population, nous sommes heureux de rentrer dans un périmètre où généralement les choses sont laissées plutôt telles quelles en toute liberté. Nous ne sommes pas contre la liberté, mais nous sommes contre le désordre public qui empêche les gens d'avoir une quiétude méritée, qui empêche les gens de rentrer tranquillement dans leur immeuble, qui doivent quelquefois avoir le verbe haut ou user du poing pour pouvoir simplement rentrer chez eux, ce qui est assez anormal, incorrect, inadmissible. Donc, je crois que tout cela va faire bon ménage avec nos équipes qui sont sur place en permanence, que ce soit ici dans la journée, avec le poste de police officiel, ou la nuit à travers les rondes qu'elles font.

M. CANOVAS.- Je voudrais simplement compléter les propos de M. le Maire en indiquant que la phase 3 pour l'installation de nouvelles caméras va débuter très prochainement, comme l'indiquait M. le Maire, et vous aurez une nouvelle installation qui sera mise en place d'ici la fin de l'année, donc vous aurez des surveillances supplémentaires. Nous avons un système de vidéo verbalisation. Lorsque vous constatez que des automobilistes se garent sur des voies circulantes et gênent la circulation, ils sont systématiquement verbalisés par la vidéo protection, en sachant que, malheureusement, on fait beaucoup de PV, et lorsque les gens s'aperçoivent qu'ils sont verbalisés par la vidéo protection, ils ont la désagréable surprise de recevoir le PV à la maison. Cela ne se voit pas forcément, parce que les gens qui nous appellent nous indiquent qu'il y a des stationnements abusifs, gênants, mais sachez qu'à travers ce système-là tous ces gens sont verbalisés, et ensuite ils reçoivent le PV directement à la maison. Ce sont des procédures qui ne se voient pas sur la voie publique. Je voulais apporter cette précision qui a son importance. Ne croyez pas que toutes les infractions au code de la route restent impunies. Elles sont verbalisées, de même que les délits routiers, les franchissements de feux tricolores, les circulations à scooters à l'intérieur des immeubles, toutes ces infractions sont régulièrement verbalisées. Je tiens à le signaler, c'est une précision importante. Merci.

M. le Maire.- Cela va changer sans doute les pratiques. Lorsqu'il y aura eu quelques mauvaises surprises qui seront arrivées à la maison, alors que l'on n'aura vu personne autour de soi faire le geste de mettre le PV sur le pare-brise, il faudra bien changer son comportement. Il n'est pas question d'avoir un matraquage, il est question de respecter tout le monde et que surtout l'on améliore les conditions de quiétude et de sécurité. La quiétude, ce n'est pas que la verbalisation. Quand nous avons implanté, à la demande de la population, les barrières, c'était pour éviter que les voitures rentrent à l'intérieur, ainsi que les scooters, et il y en a encore, parce qu'il y a des tas de petits endroits où l'on peut se faufiler. Heureusement qu'on bouche, mais on a toujours, avec une moto particulière, la capacité de monter sur un rocher ou autre. Ça existe, mais ça diminue. Encore une fois, ce n'est pas fait pour fliquer un quartier, mais pour que tout le monde vive bien. Malheureusement, il faut avoir recours à la répression lorsque les gens ne comprennent pas.

Pour ceux qui aiment le détail, nous avons une vague de 8 caméras supplémentaires qui vont se connecter à ce qui existe déjà. S'il n'y a pas de caméras complètement à l'intérieur, il y en a déjà tout autour. A partir du moment où les axes sont couverts, il n'y a plus qu'à prendre ceux qui sont à l'intérieur. C'est pour cela qu'il n'y a que 8 caméras, mais ce sont des caméras importantes.

M. LAFLEUR.- Au niveau de l'avenue Marius Laugier, il y énormément de gens qui remontent en sens interdit, que ce soit en mobylette, en moto ou en voiture. Il y a une caméra juste au-dessus. Est-ce que ces gens-là sont verbalisés ?

M. CANOVAS.- Lorsqu'à travers nos images nous détectons ce genre d'infraction, les gens sont verbalisés. En complément, la brigade motorisée effectue des contrôles, mais elle ne peut pas y être en permanence. Elle vient faire des points fixes pour sensibiliser les utilisateurs de la voie. Mais on a toujours des gens récalcitrants qui ne font pas comme les autres, malheureusement.

M. DJERARI.- Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, je voulais intervenir au sujet de la vidéo surveillance et de la vidéo verbalisation. Comme vous le savez, au début j'étais opposé à ce type de vidéo surveillance. Depuis maintenant 3 ans que je suis Président de l'Association de Défense des Locataires du Prépaou, beaucoup de locataires se sont plaints qu'au niveau de la barrière de sécurité, un certain nombre de personnes se garaient là, allaient vaquer à leurs occupations et leurs véhicules obstruaient la voie de passage, notamment pour les personnes qui avaient besoin d'un véhicule médicalisé, ambulance ou autre. Par ailleurs, même des personnes en bonne santé peuvent faire un malaise et avoir besoin d'une intervention rapide et efficace des services de santé. Il est important que ces voies soient dégagées et puissent être accessibles à ces services-là. On a discuté avec ces personnes-là, mais elles rechignaient à retirer leurs véhicules. A ce moment-là, je pense que la vidéo verbalisation peut être une réponse efficace. A un moment donné, il faut être objectif sur les réalités auxquelles on doit faire face pour trouver des solutions efficaces, parce qu'il est toujours regrettable de se plaindre après qu'un événement malheureux ait eu lieu. Il vaut mieux prévenir et, dans ce sens-là, la vidéo verbalisation peut être efficace.

Comme je l'ai dit, je n'étais pas favorable à la vidéo protection, mais également les locataires et les résidents souhaitent qu'elle soit mise en place dans les parkings aussi pour qu'il y ait un peu plus de paix sociale et de possibilités d'avoir un confort et une qualité de vie minimale, notamment le soir. Avec les rondes effectuées par la Police Municipale, cela peut être une combinaison fort utile avec une offre développée pour les jeunes, etc. Je pense que, dans la globalité, c'est un avantage pour les citoyens, puisque cela va vers plus de confort et plus de qualité de vie. Merci.

M. NODIN.- Concernant la vidéo protection, nous sommes demandeurs au niveau des HLM Méditerranée. Vous annoncez 8 caméras supplémentaires. Si vous pouviez nous en dire un peu plus sur les endroits où elles vont être placées et si notre quartier en fait partie. On a des problèmes actuellement au niveau de la sécurité. On travaille avec la Police Municipale, on a travaillé un peu avec M. Mayor aussi. Si l'on pouvait avoir la certitude que, dans l'année, ce serait installé aux HLM Méditerranée, ce serait bien pour notre cité.

M. le Maire.- Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, vous voulez des caméras.

M. NODIN.- Au moins une.

M. le Maire.- Vous l'avez, matricule n°59.

M. FRISCH.- Est-ce que l'on verra apparaître de nouvelles caméras dans le secteur du Pont de Canadel, notamment au niveau du parking de la place Marie Subil ? On l'avait demandé il y a quelques années. Cela permettrait peut-être de sécuriser l'endroit et d'inciter les gens à se garer plus sur ce parking qui est pratiquement vide la nuit.

M. le Maire.- C'est une connexion dans ce quartier-là, parce que, comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a des éléments extérieurs qui vont beaucoup vers l'aspect central de ce quartier, et on est déjà couvert par 3 caméras. Puisque vous parlez du parking Marie Subil, nous avons effectivement noté, avec les services, qu'il était absolument nécessaire d'en mettre une. Elle sera installée, ce sera la 44. Il y en aura deux autres au Boulingrin et deux autres au Canadel. Cela fait 5 caméras dans le circuit, ce qui est assez important.

M. FRISCH.- C'est parfait, merci.

M. LEMASSU.- Comme vous le savez, je me suis toujours opposé à la vidéo surveillance, et ce que j'avais prévu arrive, c'est-à-dire que tout le monde veut sa caméra, maintenant, et la caméra ne fait que déplacer le problème. A partir du moment où il y a un problème quelque part, on met une caméra, il se déplace et le voisin veut aussi sa caméra, donc c'est la course à la caméra et l'on vient d'en avoir la démonstration. Je pense qu'effectivement il faut traiter le problème des incivilités et que tout le monde a droit à la quiétude. Au lieu de mettre des budgets importants sur ces caméras, même si, là, c'est un peu particulier puisque c'est les bailleurs sociaux qui s'en occupent -je tiens à signaler à tout le monde qu'en ce qui concerne l'utilisation des images par les bailleurs sociaux, elle est différente de celle de la Mairie- il me semble que mettre cet argent-là dans de l'humain et dans de la police de proximité est beaucoup plus efficace. Je pense que les deux vont de pair, bien entendu, mais tout l'argent que l'on met dans la vidéo protection, on ne le met pas ailleurs.

M. le Maire.- On ne va pas recommencer un débat là-dessus. Simplement deux choses. La première, vous ne pouvez pas dire -ce sont les règles comptables de l'administration communale- que l'on peut placer des fonds spécifiques, c'est-à-dire des fonds de fonctionnement, sur des recrutements, plutôt que sur des investissements sur les caméras. Même si vous trouvez que l'on a dépensé quelques centaines

de milliers d'euros et un peu plus, en aucun cas cette même somme n'aurait pu me permettre de doubler les effectifs de M. Canovas. C'est absolument interdit par la loi, donc vous ne pouvez pas faire cette remarque et surtout vous ne pouvez pas vous en servir pour l'opposer au système de préfiguration de sécurité que nous avons choisi, même s'il est tout à fait respectable d'avoir un avis opposé.

Deuxième point : je ne veux pas vous convaincre, je veux simplement vous dire que ce n'est pas le grand nombre qui fait le bon choix. Mais quand on a plus de personnes, de manière écrasante, même, qui évoluent en voyant comment les choses sont faites, avec des craintes qui, au départ, ont été surmontées parce qu'il n'y a aucune intrusion face à la liberté, lorsque l'on vous dit que, grâce à cela, des gens ont été secourus, au sens humanitaire : je tombe dans la rue, il m'arrive un début de quelque chose, le temps que l'on réagisse, cela peut prendre quelques minutes graves et quelquefois on peut perdre la vie, c'est un élément que vous ne pouvez pas dénier, cela a son utilité en termes de sécurité physique. Pour la sécurité au sens de la délinquance, la réactivité que cela donne, grâce à la permanence visuelle qui est donnée, grâce à la surveillance qui est faite, cela permet d'agir et d'améliorer la vie de nos concitoyens dans leur quiétude. Après, on pourra toujours se demander si l'homme ne pourrait pas avoir un débat de conscience avec lui-même pour éviter certains comportements anormaux. Mais, dans la réalité, ce n'est pas tout à fait comme cela et toutes les dépenses communales sont généralement faites pour répondre à ce que les gens entravent comme règles de sécurité.

A partir de là, désolé, mais moi non plus je n'étais pas particulièrement fanatique, au départ, Nicole Joulia non plus, mais force a été donnée à la vérité, c'est-à-dire la tranquillité à laquelle les gens aspirent et que nous leur devons. Il y a un outil technique. S'il y en avait eu un autre, nous l'aurions choisi, mais celui-là nous rend bigrement service. Demandez à M. Leban, qui a quelques connaissances autour de lui, il y a eu quelques vols dont les auteurs ont été vite arrêtés un peu plus loin par nos agents de Police Municipale parce que la vidéo protection leur avait donné les renseignements qu'ils n'auraient pas pu avoir sans cela. C'est quand même une plus value. Que l'on soit confronté à un problème de principe, je veux bien le croire, mais on ne peut pas diminuer la portée pragmatique de l'outil en question.

M. LEBAN.- Une question simple : avec l'augmentation du nombre de caméras, est-ce que vous allez avoir une augmentation du nombre de personnes qui sont derrière pour regarder ce qu'il se passe ? Combien y en a-t-il actuellement ?

M. CANOVAS.- 25.

M. le Maire.- On a d'abord élargi les plages.

M. MAYOR.- Un recrutement a été réalisé au début du mandat, puisqu'il y avait l'annonce que le service de vidéo protection serait opérationnel 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui est le cas. Le personnel répond à une réglementation en vigueur et, je rassure M. Lemassu, dans le cadre strict des règles de droit applicables en la matière. Je remercie d'ailleurs les élus et les membres de la commission créée par M. le Maire précédemment, qui est la commission éthique de la vidéo protection, qui n'est pas prévue obligatoirement par les textes légaux mais qui a été souhaitée afin qu'il y ait des visites qui soient réalisées. Des représentants de chaque groupe de la majorité et de l'opposition ont pu venir. Nous vous avons invité, Monsieur Lemassu, pour lever vos doutes, à venir, avec l'autorisation de M. le Maire. Vous avez reçu plusieurs invitations verbales, je pense que vous ne direz pas le contraire. Malheureusement, je n'ai pas eu la chance, l'opportunité, l'honneur ou le bonheur de vous croiser, pour l'instant. Mais systématiquement, quand il y a une réunion, vous remettez votre point de vue qui est le vôtre et qui, a priori, ne devient que le vôtre, contre cet élément-là.

Pour répondre à Michel Leban, oui, un recrutement a été réalisé afin de répondre favorablement au 7/7 et 24/24. Il est terminé. L'ensemble des agents sont sous l'autorité des cadres de la Police Municipale, de l'Adjoint au Maire et du Maire. Nous avons eu un satisfecit général, ce n'est pas se faire plaisir que de le dire, lors des signatures de conventions avec Mme Moyal, Procureur de la République, qui nous a reçus en son bureau avec M. le Directeur de la Police Municipale. M. le Maire et Mme la Première Adjointe ont eu des échanges également avec Mme le Procureur à ce sujet, et nous n'avons que des retours favorables. Il en est de même du précédent Préfet de Police qui est venu, et le nouveau Préfet de Police que nous avons pu rencontrer lors d'un exercice au lycée Rimbaud avec M. le Maire, a apporté tout son intérêt à un échange avec nous sur l'intérêt, particulièrement ici, de la volonté du Maire et de ce côté novateur du partenariat avec les bailleurs sociaux.

Il n'y a pas uniquement, politiquement, le choix de la vidéo. La vidéo est un élément parmi des éléments généraux qui ont été mis en œuvre. Il est vrai que, sur ce mandat et sur le mandat précédent, par rapport aux attentes des citoyens, par rapport à la nécessité de tranquillité et de sécurité publiques, nous avons mis le paquet sur ce sujet, avec des résultats que d'autres communes nous envient.

Un dernier mot : j'ai eu le commissaire de police avant le Conseil de Quartier et, comme le disait M. le Maire, il s'est réjoui du partenariat que nous avons pu avoir ces derniers temps pour les grosses opérations sur les stupéfiants et des résultats favorables que nous avons eus, et également pour des faits

contraventionnels ou délictueux qui ont été résolus par la présence humaine mais aussi par le matériel perfectionné dont nous disposons.

M. le Maire. - Je ne veux pas m'acharner sur M. Lemassu, parce que je respecte par principe la liberté de sa réflexion. Néanmoins, je veux quand même lui dire que nous-mêmes sommes encore pressés indirectement par certains courants de la population qui habitent d'autres quartiers, sous d'autres formes qui répondent à l'inquiétude qu'ils peuvent avoir. Les habitants du quartier de l'étang de l'Olivier demandent que l'on essaie de réfléchir sur la technique des voisins vigilants, ce qui revient à dire que l'on n'a pas les yeux officiels et technologiques, mais on a les yeux fraternels des voisins qui vont, à un moment donné, être en action d'abord pour voir, ensuite pour parler avec les services de police, à partir du moment où ils ont senti, non pas un délit de fait, mais quelque chose. M. Garcia, qui opine de la tête, y travaille avec M. Mayor. Les gens ont très bien compris qu'ils ne pouvaient pas avoir une caméra tous les 50 m, mais ils ont une inquiétude et ils l'affirment de cette façon-là.

Pour finir, un domaine où l'on aura inévitablement l'obligation de mettre ces caméras, c'est les secteurs d'entreprises. Vous ne pouvez pas savoir le nombre de vols qu'il y a dans les hangars. Ils sont bien renseignés, ils savent où se trouve le bon matériel, où se trouvent les camions, et les chefs d'entreprises sont un peu lassés. C'est un type de gang qui se développe sur lequel il va bien falloir réagir, parce qu'on a des zones artisanales et commerciales importantes, et ce sera un élément obligatoire de réponse.

- Rénovation du Parc Locatif 13 Habitat.

M. le Maire. - Il s'agit d'une grande opération que nous avons lancée, avec le double concours de la population elle-même qui était en reproches justifiés auprès de son bailleur social pour des problèmes de chauffage, et avec le bailleur lui-même qui a bien réagi. Comme la gloire doit être partagée et que cette affaire a été menée à deux mains de maîtres par les services municipaux, par nous-mêmes, par les relations que l'on a eues avec 13 Habitat et par l'Association de Défense des Locataires que préside M. Djerari, je vais lui laisser la parole pour faire le point là-dessus, en rappelant que cela concerne 217 logements pour un coût de 7 M€, opération qui suivra l'opération de Rassuen qui s'est faite précédemment, tout cela sous l'égide de 13 Habitat et qui a été agréé par un accord collectif qui a été signé le jour même. Les gens ont été contents que 7 M€ de travaux soient engagés et ont signé pour une toute petite augmentation, étant donné que les charges, grâce à ces travaux, vont diminuer considérablement. Donc, le delta est vraiment minime.

M. DJERARI. - Effectivement, c'est une opération très importante qui va répondre à un problème d'isolation notamment, mais également d'embellissement du quartier. Je crois que les deux éléments sont très importants. Depuis maintenant 3 ans, les locataires se plaignent du manque de chauffage pendant la période hivernale. Suite aux discussions que l'on a eues avec 13 Habitat et les services de la municipalité, avec au premier chef M. le Maire et aussi l'implication très importante de l'élu du quartier Laurent Brémaud, on est arrivé à un projet qui répond en tous points aux attentes des habitants, grâce à l'implication de M. le Maire, puisque, dans un premier temps, nous avons obtenu de 13 Habitat l'isolation des bâtiments, et on a obtenu bien plus que cela puisque des travaux vont être effectués au niveau de l'embellissement, de l'électricité, des loggias, etc. Une réponse très rapide a été donnée. A l'origine, il n'était pas prévu de travaux de réhabilitation avant au moins 2020. Les habitants vivaient un réel problème. Les appels d'offres ont été lancés et on espère un démarrage des travaux dans le courant du mois de septembre. Je me suis rapproché du Centre Social pour pouvoir mettre en place des permanences pour informer les locataires quant aux travaux et aux gênes occasionnées.

Dans cette rénovation, il y a un volet très important qui concerne notamment les clauses sociales. Pour partie, un certain nombre d'heures de travail va être dégagé sur l'ensemble des lots de travaux qui vont être effectués, pour permettre à des personnes qui résident dans nos quartiers, qui sont en difficulté, en situation de chômage, de recherche d'emploi, de participer à ces travaux. Cela peut représenter quelques mois de travail pour une dizaine de personnes. Il est prévu d'effectuer cette opération notamment avec la Maison de l'Emploi pour prévoir, si nécessaire, une formation des personnes avant que les travaux puissent démarrer, et en même temps avec des personnes qui ont déjà un certain nombre de compétences et qui ont des difficultés à trouver un emploi, on pense pouvoir trouver du personnel pour occuper toutes ces heures.

Donc, nous sommes vraiment très satisfaits de la réponse qui a été apportée, qui a fait l'unanimité moins un locataire. Sur 217 locataires, 216 sont favorables. On le voit tous les jours, lorsque l'on rencontre les habitants, ils ont hâte que les travaux démarrent et ils sont très heureux que ce projet puisse voir le jour. Encore une fois, merci, Monsieur le Maire et Laurent Brémaud, pour votre implication sans laquelle, les membres de l'association en sont témoins, on n'aurait pas obtenu un tel résultat.

M. le Maire. - Merci, Monsieur Djerari. Si l'on peut saluer la réaction assez rapide, études comprises, de la part du bailleur 13 Habitat, il faut encore plus remercier le Nouveau Logis Provençal pour

les travaux de réhabilitation de la Prédina, qui a fait cette intervention sans qu'on la demande. Je suppose que quelques locataires ont dû se manifester, mais en tout cas il n'y a pas eu de mouvement, il n'y a pas eu de demande de la Mairie. Les choses se sont faites à leur convenance, sans doute parce qu'eux-mêmes ont jugé qu'il était temps d'investir sur les façades. On est à une phase d'à peu près 30-35 ans où ces bâtiments ont vécu, peut-être 40 pour certains. On doit être comptable de l'existence de cet habitat et sans doute inciter à un programme de réhabilitation. On sent qu'elle se fait petit à petit et qu'elle se fait bien. Début des travaux en septembre, pour une durée de 16 mois. On améliore surtout la performance thermique, et on refait aussi l'extérieur, les balcons, etc. Il faudrait que, petit à petit, dans les autres cités, on arrive à peu près au même changement pour que, même si ce sont les mêmes bâtiments qu'auparavant, on ait le sentiment que la ville progresse, change d'image et que l'image du passé un peu vétuste est remise au goût du jour. C'est d'ailleurs ce que nous allons faire au centre ville, sur des opérations de façades avec l'ANAH, sur des logements plus petits et plus privés, plus personnels. Cela répond exactement à la même démarche. Ce serait bien que nous pointions -je l'ai fait en tant que président de l'habitat à Ouest Provence- les endroits qui sont à bousculer plus que d'autres.

On remercie aussi Grand Delta Habitat qui a fait les Echoppes et qui va refaire de la même façon les revêtements extérieurs, les façades, l'isolation thermique, et quelques points intérieurs, les colonnes d'entrée et de sortie.

M. NODIN. - Il y a 15 ans, on avait fait une émeute et on a eu la réhabilitation. On n'attend pas des années non plus pour demander quelque chose.

M. le Maire. - Là, ce sont des opérations d'envergure.

M. NODIN. - Nous, c'était une opération plus que d'envergure, c'était la première de la ville et c'était le meilleur accord que l'on pouvait avoir, parce qu'on ne nous demandait pas si l'on avait des augmentations de salaires. Cette année, on a eu des diminutions de loyers.

M. le Maire. - Toutes les actions que vous menez par ailleurs amènent des bénéfices pour les locataires. Si l'on avait une action supplémentaire, cela ferait peut-être un mouvement général qui serait intéressant pour la ville.

M. NODIN. - Je suis d'accord avec vous. L'année prochaine, il y aura une réhabilitation des façades que l'on a demandée, qui sera effectuée par ICS. On entretient notre parc. Je ne vais parler de l'entretien, sinon on va y passer la soirée.

M. le Maire. - Vous comme nous, malheureusement, ne jouissez pas d'une bonne communication avec ICS. Ils ne nous ont pas appelés pour nous dire : « L'an prochain, on va rénover tant de logements ». C'est dommage. C'est un bailleur social un peu difficile.

- Création d'espaces de stationnement au Belenos, rue du Galoubet.

M. le Maire. - M. Casado, qui a pris une participation très active à tous les problèmes de stationnement et donc de voirie autour du Belenos, va vous dire exactement ce qui est en train de se faire, comment ça se fait et quand ce sera fini, avec le coût de l'opération, bien sûr.

M. CASADO. - On est en train de créer le parking dit du Belenos. On est en train de réaliser 150 places de stationnement, je pense que ce sera terminé à la mi-juillet. L'opération a coûté 320.000 €. L'opération s'est bien passée, puisqu'on a eu un contact permanent entre le CIQ, les services techniques et moi-même, je suis allé deux ou trois fois sur place, pour modifier certains plans, puisqu'on a conservé des chênes qu'au départ on aurait dû couper. On a essayé de réaliser ce parking entre les arbres et les bosquets pour conserver l'harmonie du quartier, avec cependant le nombre de places nécessaires dans cette zone. Je pense qu'on sera contents de l'inaugurer avec l'éclairage public et les espaces verts qui ont été protégés. Les services techniques ont bien travaillé, puisque l'on a sorti l'ensemble des véhicules qui stationnaient à cet endroit et l'on a créé un parking provisoire qui, à mon avis, va rester dans le futur comme un parking de délestage, le long de l'avenue Filippi. L'entreprise peut travailler en toute quiétude, sans avoir à naviguer entre les véhicules ventouses. On verra avec l'Adjoint de quartier et vous-même, Monsieur le Maire, s'il faut mettre les moyens pour maintenir le parking de délestage au futur, ou si on le rendra à la nature.

M. le Maire. - Merci. Cela a entraîné quelques émois, au début, puisque le problème est parti de la vente ou de la location des parkings du Belenos à leurs locataires. Certains ne voulaient pas aller à l'extérieur et ont considéré qu'on prenait leurs places. On a pris le parti de rationaliser tout cela, de se servir de cette difficulté pour en faire davantage et d'aménager une pinède en parking ombragé. Je crois que tout le monde sera content, au final, nous y compris, même si cela coûte 320.000 €.

M. FRISCH.- Qu'est-ce qui pourrait être fait chez nous pour améliorer le stationnement ? Parce que cela devient un peu chaotique. Les gens arrivent après 18h ou 18h30. Ça vaut le détour. Qu'est-ce qu'on pourrait faire ? Je ne vois pas beaucoup d'emplacements où l'on pourrait créer un parking, malheureusement. La question est posée et se reposera.

M. le Maire.- Il y a une petite différence. Là, c'était des espaces qui existaient, même s'ils n'étaient pas dédiés au stationnement. Dans votre coin, c'est plus compliqué parce que les places sont prises et il n'y a pas de terrains supplémentaires pour faire des parkings nouveaux. A Ouest Provence Habitat, ce n'est pas payant, mais ce n'est pas pour autant que les gens vont dans les parkings souterrains que l'on a mis à leur disposition.

M. CASADO.- Il y a à disposition le parking Coutarel en face. On a prévu d'aménager une liaison piétonnière entre l'espace Bardin et l'entrée de Pont de Canadel. On pourrait se servir de ce parking qui est éclairé la nuit. Il est vide, alors que les voitures s'entassent sur les trottoirs de Pont de Canadel. Si les gens voulaient marcher un minimum, ils ont à 100 m un parking à leur disposition.

Autre chose : on a validé l'aménagement de l'avenue Raymond Filippi depuis le carré Bardin jusqu'à l'allée du trident, on a prévu une piste cyclable, avec du stationnement en épi tout le long. Donc, il y aura du stationnement à disposition. Aujourd'hui, il y est, un peu sauvage, parce qu'il n'y a pas d'éclairage et que le bicouche est dégradé. Mais si l'on fait un vrai stationnement avec des places marquées, un éclairage, des trottoirs, un aménagement complet, après ce sera une question de volonté d'y aller. Le Pont de Canadel est suffisamment doté en parkings, mais malheureusement les gens veulent stationner devant chez eux. C'est un peu le rôle du CIQ d'expliquer qu'il y a des parkings à disposition. Si ces parkings-là manquent d'éclairage, s'ils ne sont pas sécurisés, on contacte la police et on voit comment on peut faire pour que les gens se déplacent un peu.

M. FRISCH.- Il faudrait commencer par le parking de Marie Subil qui est sous-utilisé, à mon avis. Est-ce qu'il sera fait quelque chose pour inciter les gens à utiliser ces parkings ?

M. CASADO.- On a fait une visite, on a vu qu'on pouvait gratter quelques places de parking, mais ce n'est pas ça qui va changer la face du quartier. C'est notre mode de vie qu'il faut changer.

M. le Maire.- Je voudrais vous dire aussi que, dans le cadre de l'amélioration des services apportés à la population dans ce quartier, puisque nous nous sommes engagés à le faire chaque fois que c'est utile, avant de lancer des opérations nouvelles, nous allons procéder dans les jours qui viennent au réaménagement de la Ribambelle. C'est une crèche qui se trouve au sein du groupe scolaire Camille Pierron. Pour ceux qui la connaissent, cette crèche est un labyrinthe compliqué qui ne facilite pas le travail de nos agents. Elle va être complètement refaite, avec deux formules : une pour les moyens, une pour les petits. Cela va se faire sous des normes modernes, rassurez-vous, avec toute la sécurité et le matériel requis, et ce sera équivalent à la dernière sortie de terre. Il va y avoir quelques petites complications, puisqu'il va falloir répartir les enfants.

On a fait une réunion à la Mairie l'autre jour pour expliquer tout cela à tous les parents concernés et à ceux qui seront obligés de faire un effort pour les deux mois de rentrée, puisque les travaux ne seront pas finis au moment de la rentrée scolaire. On leur demandera -à condition qu'ils ne travaillent pas, puisque c'est la ligne de démarcation que nous avons mise pour le choix des enfants accueillis, c'est-à-dire les parents qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas- de trouver une structure d'accueil pour deux petits mois. La réunion s'est bien passée. Je pense que nous allons vivre ces 4 mois avec simplement la certitude d'avoir un bon résultat à la fin de ces travaux. Nous en profiterons -les enseignants seront contents- pour créer une bibliothèque et réaliser des travaux de peinture.

Il y a aussi l'éco-école qui tient au cœur de Mme Joulia, dont le projet a été fait par une de nos agents et présenté à notre Directeur de l'Education, qui n'a pas eu son aval d'entrée, mais qui, après une deuxième lecture de notre part, a été quand même validé. A partir de cela, on aura l'occasion, avec les enseignants, dès la rentrée, de mettre sur pied cette éco-école. Mme Joulia et Mme Pretot seront à la manœuvre, pissenlits et carottes en main !

II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.

M. CASADO.- Nombre d'interventions du Maire : du 1^{er} janvier au 22 mai 2015, le Maire a adressé 305 courriers à destination des habitants des quartiers Sud.

Concernant les contrôles de propreté, du 1^{er} janvier au 22 mai 2015, 370 passages ont été effectués, sur les 2064 recensés durant cette période sur toute la commune.

Concernant le contrôle de dépôts sauvages, apparemment tout se passe bien, aucun signalement de dépôt sauvage à Ouest Provence sur les quartiers Sud, alors qu'il y en a eu 4 sur la commune.

Allô Travaux : 232 appels pour les quartiers Sud, sur les 1.046 reçus sur la commune, ce qui représente 22 %. Ils ont été principalement émis par les habitants du Prépaou (29 %), de la Prédina (27 %) et de Rassuen (15 %). Ils portent essentiellement sur les problèmes d'espaces verts (34 %), de voirie (25 %) et d'éclairage public (23%).

Allô Quiétude : du 1^{er} janvier au 22 mai 2015, 53 appels pour les quartiers Sud sur les 159 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 33 %. Ils ont été émis principalement par les habitants du Prépaou (67 %) et de la Prédina (16 %), répartis essentiellement sur des problèmes d'atteintes à la sécurité (rassemblements pour 20 %) et aux personnes (problèmes de voisinage pour 19 %).

Deux visites de quartiers de sont déroulées dans les quartiers Sud : le Pont de Canadel, dont on parlait tout à l'heure, le 11 mars 2015, et les Magnanarelles le 7 mai 2015.

Pour les travaux plus importants, nous avons inscrit cette année, sur le budget 2015, 41 opérations qui représentent un montant de 1.141.890 €. Je tiens à votre disposition ces opérations, si vous voulez venir me voir après, je vous en parlerai. Sur ces 41 opérations, 10 ont déjà été réalisées ou sont en phase de finition, comme le parking Belenos, pour 411.515 €, dont le parking Belenos pour 320.000 €.

M. le Maire. - Y a-t-il des questions sur ce qui a été fait, sur ce qui n'a pas été fait parce que pas encore demandé, sur ce qui a été demandé mais qui n'a pas encore été fait ? Est-ce qu'il y a des idées ou des devoirs ?

M. NODIN. - Au niveau des pinèdes, des espaces verts, n'est-il pas possible qu'il y ait un jour dans cette ville des passages réguliers avec un regard sur les lieux, que l'on n'attende pas 2 ans pour couper un peu la végétation ? Il y a un adage qui dit : « Pour vivre heureux, vivons cachés ». La végétation est bien cachée et elle est très heureuse. Mais aux HLM Méditerranée, il serait bien qu'il y ait de temps en temps, au-delà de l'appel à Allô Travaux, au moins un entretien.

M. le Maire. - Je vais vous répondre plusieurs choses. La première, c'est que vous êtes culotté, car vous vivez dans un endroit qui est particulièrement agréable. Pour avoir répondu à votre aimable invitation samedi, je m'en suis rendu compte. Les 400 logements donnent sur la pinède de la Prédina et sur le Parc des Salles, et je suis assez satisfait de voir l'entretien dans lequel se trouvent ces espaces. Néanmoins, vous avez toujours raison de penser que l'on peut faire mieux, mais on a de la difficulté à le faire. N'oubliez jamais que nous sommes une très grande ville avec une grande surface. N'oubliez jamais que, contrairement aux autres villes, il n'existe pas de domaine privé ici, puisque vous pourriez être chez vous même en situation publique, c'est-à-dire avec un bailleur social comme pivot de votre vie, et avoir des charges extérieures payées par vous-même. Cela n'existe pas à Istres. Ici, tout est empreinte municipale. On a choisi cela en 1977. Peut-être que l'on n'aurait pas dû. Peut-être que cela aurait permis aux gens de prendre leurs propres responsabilités en payant de surcroît la qualité de l'environnement qu'ils souhaitaient eux-mêmes. On a fait un autre choix.

Il peut y avoir quelques petits loupés, ce dont je conviens très bien. J'ai écrit une note, il y a quelques jours, disant que j'étais catastrophé de voir une rue mal entretenue par un cantonnier. Je ne vais pas vous dire le contraire. Mais il faut aussi se placer dans un ensemble qui sera amélioré l'an prochain, je vous l'ai dit lorsque nous avons bu le verre de l'amitié samedi dernier, par le fait que les équipes de l'environnement du SAN vont passer Mairie, donc vont grossir considérablement nos effectifs, et à partir de là surtout être placées sous notre responsabilité directe et ne pas passer par mille relais qui obligatoirement effilochent la décision de départ. Donc, soyez indulgent et patient, parce qu'il y aura globalement -j'espère que je ne serai pas contredit par les faits au bas de votre escalier- des améliorations qui viendront s'ajouter aux explications d'Yves Garcia tout à l'heure sur la qualité de l'environnement et de l'entretien istréen.

M. CASADO. - Pour le cas particulier des HLM Méditerranée, la pinède n'est pas trop de notre compétence. Au point de vue propriété foncière, c'est l'ancienne ZAC, c'est un peu le SAN, un peu le bailleur, elle vous appartient un peu aussi, elle est à la fois privée et publique. On a essayé de régulariser la situation foncière, donc cela se fera automatiquement quand la ZAC sera clôturée lors du passage à la Métropole. On y va parce que, quand le CIQ nous demande quelque chose, on essaie de réagir. Le SAN a un peu plus de difficulté parce qu'il n'aime pas intervenir sur un terrain privé, quand ce n'est pas du domaine public. Nous faisons le relais et ça prend du temps, c'est assez compliqué. Mais, comme disait le Maire, je pense qu'avec cette « régularisation » on aura un peu plus de facilité à intervenir.

M. le Maire. - Pour compléter cela, dans l'ordre des priorités, parce que vous mettez l'accent sur le bout d'herbe qui dépasse ou la branche qui risque de tomber, nous avons une priorité encore plus absolue avant cela, c'est continuer le programme de remise à niveau de nos voiries. Je ne parle pas des petits travaux. Les 320.000 € dont on a parlé tout à l'heure font partie de la somme des petits travaux. Je parle des gros travaux que nous avons engagés les deux dernières années, 12 M€, et il y a encore des voies à reprendre. Donc, vous donnerez quitus sur la décision de donner la priorité à cela. A Coutarel, il y a encore quelques éléments qui ondulent le bitume. On prend une décision prioritaire du point de vue de la sécurité. On prend les choses en main. J'espère que vous serez rassuré.

M. SCIARLI.- A propos de bitume qui ondule, je vais revenir une seconde sur une question de parc de stationnement. C'est la première fois que j'assiste à une assemblée de cet ordre. Je suis sur Istres depuis un peu plus de 5 ans. J'ai emménagé au Bel Air, pas très loin d'ici, près de Rassuen. Juste en face de l'immeuble en question, il y a la place du marché de Rassuen. Ce n'est peut-être pas l'endroit pour poser la question.

M. le Maire.- Si, c'est tout à fait l'endroit.

M. SCIARLI.- Au bout d'un an ou deux, on a eu quelques affichages du CIQ dans le hall d'entrée de l'immeuble. Il y en avait un qui précisait que, sur cette place du marché de Rassuen, qui est une sorte de petit parking informel, car pas très carrossable, même si l'on peut y circuler et y stationner, il était question qu'il y ait des travaux pour remettre tout cela au propre et que cela devait se faire dans un délai d'un an. Je me suis dit : c'est très bien, il n'y a pas urgence, mais ce sera super quand ce sera fait. Maintenant, cela fait un peu plus de 5 ans. Je me demande si j'ai mal compris, si c'est reporté ou si c'est toujours prévu, parce que les arbres ondulent bien !

M. le Maire.- Je vais vous répondre directement. Je ne sais pas où vous trouvez vos sources. Moi, je les trouve dans mon cerveau, c'est plus sûr.

M. SCIARLI.- C'est un témoignage oculaire, parce que je l'ai lu moi-même.

M. le Maire.- D'accord, mais je parle du côté officiel. Après, dans les travaux donnés à mes collaborateurs, qui eux-mêmes ont leurs propres travaux faits par leurs propres décisions, tout cela fait un programme que l'on appelle un programme électoral et nous nous sommes engagés sur des éléments bien précis. Dans l'aspect que vous désignez, il y a effectivement des travaux prévus. C'est pour cela qu'il y a une forme d'attente lancinante, d'impatience, peut-être, pour voir du renouveau. Le Bel Air est un nouvel équipement, qui a un peu créé de l'émotion pour le Rassuen traditionnel, mais qui s'impose et qui est un immeuble de grande qualité, ce qui va nous inciter à créer tout autour un ensemble nouveau. M. Casado mène des discussions avec le propriétaire bailleur social.

Toute la voirie qui est en friche à Saint-Félix est une voirie privée. On peut s'étonner de voir des gondoles aussi dégradées. On s'est dit : on va acheter cela pour l'euro symbolique, on l'aura et on aura au moins un parking de qualité. En face du Bel Air, nous l'avons dit et nous avons été élus pour cela entre autres, nous allons construire un nouveau foyer pour les personnes âgées, car le foyer Castellan est vétuste, il n'est pas suffisant pour la population, et nous en profiterons à ce moment-là pour revoir la totalité de la place, d'autant plus que, dans le cadre des discussions avec le SMEGTU, qui est l'organisme de transport qui rassemble Ouest Provence et Martigues, il y a là aussi nécessité de revoir l'aménagement de l'espace pour que le bus puisse passer en toute quiétude et non pas, comme je l'ai vu le jour où je suis allé au départ d'une classe verte, faire une marche arrière au milieu des gens qui attendaient. Tout cela va être repris dans un ensemble.

M. CASADO.- Cela rejoint ce que disait tout à l'heure M. Nodin pour les pinèdes : cette place ne nous appartient pas, c'est du domaine privé, elle appartient au bailleur. Il n'y a qu'une petite partie qui est publique. On ne peut pas faire des travaux uniquement sur le domaine public et laisser le reste en l'état. Il faut faire les travaux en partenariat avec le bailleur. Avec M. le Maire, on sera sur place le 18 juin à 18h30 pour faire une visite de quartier avec le bailleur pour lui montrer l'état de sa propriété, afin qu'il fasse le nécessaire avec nous. Ce serait mieux de mutualiser l'entreprise pour que cela coûte moins cher, pour faire un aménagement complet.

M. le Maire.- La seule chose dont nous sommes responsables, ce sont les terrains où il y a une maison fermée. Nous allons voir avec Ouest Provence Habitat pour quelques maisons sociales supplémentaires.

M. LAFLEUR.- Je crois que vous avez répondu à la dernière question que j'avais posée : le point insalubre qui se situe en face du Clos de la Roche. C'est vraiment un endroit où il y a de l'insécurité et de tout. Vous venez de répondre à la question.

M. le Maire.- Cela nous insupporte autant que vous.

M. LAFLEUR.- C'est vraiment un endroit dangereux.

M. le Maire.- La seule excuse que nous avons est que nous ne sommes pas responsables. Mais cela ne peut pas nous satisfaire pour autant.

M. LEBAN.- Une petite remarque concernant les ensembles privés sur la ville : je crois qu'il y a quand même une exception, c'est les Baumes, et on sait ce que cela coûte en entretien aux propriétaires.

M. le Maire.- Tout à fait.

M. LEBAN.- Il faudra peut-être essayer de résoudre le problème aussi.

M. le Maire.- Nos diverses demandes à la population n'ont pas pu être avalisées parce que quelques associations syndicales étaient contre, de peur que l'on puisse construire quelques bâtiments supplémentaires. Je ne vois pas comment, mais bref... En tout cas, ces gens-là perdent de l'argent.

- BILAN ET PROGRAMME FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.

M. le Maire.- On va finir sur un bilan et programme de tout ce qui est festif, mais avant je voudrais donner la parole à M. Bremaud qui va nous donner quelques informations d'actualité sur l'évolution du centre social depuis que la discussion a été lancée pour une remise en ordre.

M. BREMAUD.- On est aussi sur la même problématique sur le centre social de la Farandole, puisqu'un bout du centre social la Farandole intervient sur le Pont de Canadel qui fait partie des quartiers Sud. Donc, on est dans une problématique de remise à niveau de nos objectifs sur les centres sociaux de notre territoire. Cela fait maintenant un an que nous avons changé de Président, un an et demi que nous avons un chargé de mission et une nouvelle équipe qui se met en place sur le centre social des quartiers Sud. On en est à 1.250 ou 1.300 adhérents, en tout cas à plus de 1.150 adhérents, c'est sûr, c'est-à-dire que l'on a doublé le nombre d'adhérents depuis l'année dernière. Surtout, le centre social est ouvert sur un delta horaire beaucoup plus important, puisque les animateurs travaillent plus tard et travaillent aussi en week-end, et à partir de l'été, vous le verrez, comme l'été dernier, en soirée. C'est ce que la population et les jeunes demandaient et ce que nous demandions aussi.

On est vraiment sur une remise à niveau, on a changé l'encadrement de la structure. Il y a des méthodologies de travail qui sont mises en place, des contrôles d'objectifs, du travail sur les projets. Une de nos dernières manifestations où vous étiez, Monsieur le Maire, ainsi que Mme Joulia, était la Journée des Cent qui en est un peu l'exemple, dont M. Paraire va nous faire incessamment sous peu un bilan, mais qui démontre la démarche du centre social d'impliquer le plus possible les populations actives, socio-économiques, les populations qui habitent ici mais aussi les populations qui travaillent ici. Vous parliez tout à l'heure de l'AFPA, Monsieur le Maire. L'AFPA travaille avec le centre social depuis quelques mois maintenant de manière permanente. On travaille avec l'ANPE qui vient régulièrement sur la structure pour travailler avec les populations et les animateurs. On a invité les enseignants. Je crois que les directeurs d'écoles et certaines équipes enseignantes viennent. On organise des moments conviviaux où l'on peut faire se rencontrer tous ces gens-là, et après on arrive à organiser des partenariats.

Tout cela pour vous dire, Monsieur le Maire, que nous sommes sur de bons rails, je pense, que nous allons décliner sur la Farandole aussi. Je vais laisser la parole à M. Paraire pour continuer sur cette lancée et nous parler aussi de la Journée des Cent.

M. PARAIRE.- Comme tu l'as dit, Laurent, je suis aux responsabilités du centre depuis bientôt un an, dans 3 jours. Notre volonté a été de travailler pour les quartiers. Cela a été toute l'énergie que l'on a mise dans nos actions et notre volonté est de continuer.

Tu as repris les changements qu'il y avait eu l'année dernière. Nous avons fait en premier les débuts de soirées, à la demande des habitants, pour animer le quartier. On est le centre social des quartiers Sud. Notre local se trouve ici, donc une proximité géographique a fait que nous avons travaillé à côté du centre social. L'été, pendant 21 soirées, nous avons fait des animations à partir de 18h30 jusqu'à 22h ou 23h. On a essayé de gêner le moins possible les habitants. On s'est aperçu aussi que, de la cinquantaine de personnes que l'on avait les premiers jours, à la fin de la saison on arrivait presque à 200. C'est une petite parenthèse, mais cela nous a incités à dire qu'il fallait recommencer. Donc, on va le recommencer cette année. On n'aura pas les trois débuts de soirée par semaine, parce que l'on s'est aperçu aussi qu'un certain vendredi il y a le jazz au Ranquet, un autre vendredi il y a la fête de Rassuen. Donc, on aura deux, voire trois débuts de soirée par semaine.

Après, on s'est aperçu, et à la demande des habitants aussi, que notre centre social fermait à 17h30, et on a estimé que c'était trop tôt. Donc, on a gardé l'ouverture à 8h30 et on a géré avec le personnel pour garder le centre social ouvert jusqu'à 18h30, avec des animations pour les enfants et un coin d'animation pour les adultes. C'est ce que l'on a essayé de faire pour l'animation du quartier. On a eu aussi l'an dernier cette animation du quartier -excusez-moi si je suis un peu long, mais je reprends les choses qui me tiennent à cœur-, cela a été le Street Festival. Cela a été aussi une demande des habitants. Il y avait les fêtes des quartiers Sud, on nous a dit : « Qu'est-ce que vous faites ? » Il est vrai qu'en mai et en juin, l'année dernière comme les autres années, nous n'étions pas en capacité de le faire. Nous y avons travaillé et nous avons fait ce Street Festival début septembre. Cette année, il sera renouvelé, le 12 et le 13 septembre.

Cette animation se fait en partenariat avec les associations et les forces vives du quartier. On commence à faire ce partenariat avec le CIQ du Prépaou. Dans le cadre du Street Festival, il va y avoir le vide-grenier du Prépaou que l'on va inclure. Je crois que, chaque fois que l'on peut travailler ensemble, on le fait. Il y a eu le tournoi du FCIR. Là aussi, on a retravaillé avec le FCIR, toujours avec des choses claires, nettes, précises. On n'a rien à nous reprocher. Le premier qui veut chercher à nous reprocher quelque chose, je ne l'agresserai pas, rassurez-vous, mais on a du répondant et il n'y aura rien à trouver, je peux le garantir.

Laurent l'a dit, on a travaillé avec l'AFPA pour cette Journée des Cent. Il y a 2-3 ans, on avait commencé à dire : après tout, pour nos repas que nous faisons un vendredi par mois, ce serait bien si les hommes faisaient le repas pour les femmes, à l'occasion de la Journée de la Femme. On l'a fait deux fois. Puis cette année on a trouvé que faire le repas, c'était gentil, mais qu'il y avait quand même mieux à faire. Il y avait un travail à faire sur la citoyenneté, sur le bien vivre ensemble, sur l'égalité hommes/femmes. Donc, on a décidé de donner une autre ampleur à ces repas. Déjà, on a dit : notre vingtaine de femmes, c'est bien, mais on va dire cent. J'ouvre une parenthèse : je crois que le Président de la République a réuni cent femmes le jour de la Journée de la Femme. De cent femmes essentiellement du quartier, on est passé rapidement à 160. On aurait pu aller plus loin, mais on n'avait pas la place dans la salle. Donc, on a été obligés de refuser certaines personnes.

Ce qui était important aussi, c'est la façon dont nous avons pu inviter les gens. Nous avons demandé à nos salariés, à nos bénévoles, à certains adhérents qui étaient là aussi, de nous proposer des habitantes du quartier. Après, on a dû éliminer certaines personnes parce qu'on n'avait pas la place.

Le repas était très bien. Laurent et son équipe d'hommes ont bien travaillé. Je suis allé éplucher des légumes la veille, il faut le dire, j'ai participé ! Ce qui a été très important aussi, c'est les tables rondes que nous avons faites avec le CIDFF (centre d'information du droit des femmes et de la famille). Il y a eu un moment très fort dans cet échange-là. On a eu la participation, qui nous a fait énormément plaisir, de la chorale intergénérationnelle. Au départ, on a demandé au collègue Daudet si l'on ne pouvait pas avoir la chorale du collège. Ils nous ont donné mieux que cela, puisque ça a été un moment très fort et très agréable que l'on a eu avec la chorale du collège Daudet et les autres personnes qui s'y sont jointes. Monsieur Penet, encore une fois je vous remercie. On a eu aussi des moments agréables d'esthétique, de photos, etc.

On ne pouvait pas dire : c'est fini. Donc, nous aurons jeudi à 18h dans la salle de spectacle un retour de cette manifestation des Cent et notamment le retour de tout ce qui a été dit dans les tables rondes dirigées par le CIDFF. Je pense que l'on arrivera peut-être aussi à présenter un début de projet pour l'année prochaine, pour donner encore plus d'ampleur à cette manifestation et plus d'ampleur à notre travail pour le bien vivre ensemble et pour la citoyenneté. J'ai sans doute oublié des choses, mais ce sera pour une autre fois !

M. BREMAUD.- Je te remercie, Louis. Vous avez bien compris la passion et les objectifs de M. Paraire et je pense qu'avec un tel Président on est parti pour quelques années de bon fonctionnement de notre centre social. Merci, Louis.

M. le Maire.- Dans la même lignée, je pense que nous allons trouver aussi une bonne Présidente pour la Farandole. Nous allons finir cette séance avec quelques questions, si nécessaire, et par l'explication sur une opération ludique, « Initiation au rugby 13 Habitat », et Mme Mora terminera sur son idylle avec la « Ronde des Soupes ».

M. BREMAUD.- Le 25 avril, une opération en collaboration -c'est un peu la suite du travail que nous avons fait l'année dernière avec 13 Habitat et le service Communication qui nous a fait ce cadeau, on a travaillé avec le Service des Sports, 13 Habitat, le Rugby Club Marseillais et le centre social qui a participé, sur une opération portée par 13 Habitat qui s'appelait « Initiation au Rugby ». Le RCM et 13 Habitat sont venus nous aider un après-midi au sein du quartier avec un tas de matériel ludique. Nous avons reçu une centaine d'enfants toute la journée, nous avons fait des activités liées au rugby, et je sais que le rugby vous tient à cœur, puisque vous en avez fait pendant moult années. L'idée était de transmettre les valeurs du rugby aux valeurs de la citoyenneté. Comme on disait à l'époque, quand nous étions rugbymen : l'école de rugby, école de la vie. Effectivement, ces valeurs véhiculées par le rugby sont très intéressantes pour le lien social.

Mme MORA.- La manifestation que je vais vous présenter, Mesdames et Messieurs, est une manifestation intergénérationnelle et fédératrice pour vous, associations, CIQ et tous les habitants des quartiers. Ce sera une journée de partage, d'apprentissage et très conviviale. M. le Maire l'a dit, c'est la Ronde des Soupes qui a pour objectif de confectionner ensemble une ou des soupes, à votre choix, bien entendu. Chaque association, CIQ ou habitant participant doit apporter des légumes pour confectionner cette soupe. Le déroulé de la journée : nous nous retrouvons tous ensemble le matin pour la préparation des légumes, le lavage, la cuisson, et à midi on consomme et on déguste.

En novembre 2014, une journée pilote avait été organisée sur les quartiers Ouest. Tous les participants avaient été enchantés, très satisfaits. C'est avec votre accord, Monsieur le Maire, que l'on

reconduit cette manifestation sur tous les quartiers de la ville à l'automne prochain. Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations et de CIQ, cette journée se mettra en place grâce à vous, avec vous et avec vos idées. J'organiserai prochainement avec M. Bremaud, j'espère, une réunion pour mettre en place cette journée et cette soupe. Merci.

M. le Maire.- Ce n'est pas avec mon accord, c'est sur votre persuasion expresse que la soupe s'est imposée.

Mme MORA.- Merci, Monsieur le Maire.

M. le Maire.- D'ailleurs, c'est l'heure, je crois que l'on va pouvoir clôturer là-dessus. Mesdames, Messieurs, avez-vous des questions particulières ? Non ?... Je vous remercie et vous souhaite une bonne soirée et de bonnes vacances.

(La séance est levée à 19 heures 55.)